



Collège LaSalle

# ÉVALUATEUR-ESTIMATEUR EN BÂTIMENT

## AEC ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES JOUR | 3 SESSIONS

EEC.10

Conçu en fonction de l'évolution des besoins du milieu des affaires et du contexte de la mondialisation des marchés, le programme **Évaluateur-estimateur en bâtiment** s'adresse aux personnes s'intéressant à la gestion immobilière et souhaitant une carrière dynamique.

L'objectif de cette formation est de transmettre aux étudiants un important bagage de connaissances qui leur permettront de répondre à une double fonction. La première est celle de **l'estimation en construction** dont le but est de procéder à une étude détaillée d'un projet de construction à partir de plans et de devis. La seconde est celle de **l'évaluation immobilière** qui consiste à rechercher la valeur marchande d'une propriété. Les deux fonctions sont en collaboration avec l'évaluateur agréé.

---

*Souhaitez-vous entamer votre carrière ou la réorienter? N'attendez plus, ce programme s'adresse à vous.*

---

### PERSPECTIVES D'EMPLOI

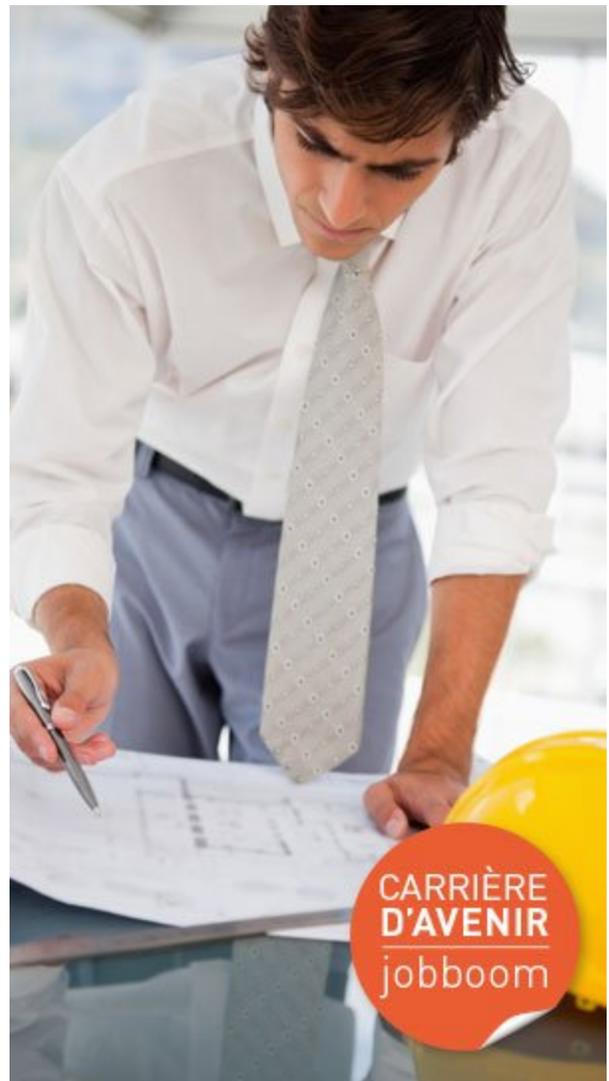
À la fin de ce programme, les diplômés seront en mesure de mettre à profit les connaissances acquises et pourront accéder à deux types d'emplois :

L'évaluateur immobilier pourra travailler au sein :

- Des ministères gouvernementaux;
- Des compagnies immobilières;
- D'autres compagnies du secteur privé;
- Des municipalités.

L'estimateur en construction pourra travailler au sein :

- Des firmes de construction domiciliaire, commerciale ou industrielle;
- Des entrepreneurs en électricité, en mécanique;
- Des municipalités.





Collège LaSalle

# ÉVALUATEUR-ESTIMATEUR EN BÂTIMENT

**AEC ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES  
JOUR | 3 SESSIONS**

**EEC.10**

---

## CONTENU DU PROGRAMME

---

### FORMATION SPÉCIFIQUE

- Compléments de mathématiques
- Produits et matériaux de construction
- Utilisation de logiciels
- Droit de la construction et SST
- Construction I
- Estimation I
- Coûts résidentiels et agricoles
- Statique et résistance des matériaux
- Construction II
- Technique de parité
- Plans et devis
- Estimation II
- Mécanique du bâtiment
- Estimation (génie civil)
- Construction III
- Immeubles commerciaux et industriels
- Estimation (mécanique)
- Estimation (électricité)
- Méthode du revenu
- Stage en entreprise

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Posséder une formation jugée suffisante et satisfaire au règlement sur le régime des études collégiales;
- Avoir réussi le cours Mathématiques TS 4e ou SN 4e ou 436.

